



SMBAA  
Syndicat Mixte du Bassin de  
L'Authion et de ses Affluents



COMMISSION LOCALE DE L'EAU

[www.sage-authion.fr](http://www.sage-authion.fr)

# COMITÉ DE PILOTAGE DU CONTRAT TERRITORIAL EAU DU BASSIN DE L'AUTHION

---

## COMPTE RENDU DES PRINCIPAUX ÉCHANGES

---

13 décembre 2024 à 09h30

---

Salle Jacky BEILLARD, le Pont Ruau  
Bauné, Loire Authion (49140)

**Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents**

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | [syndicat.mixte@loireauthion.fr](mailto:syndicat.mixte@loireauthion.fr) | [www.sage-authion.fr](http://www.sage-authion.fr)

## LE CT EAU SUR INTERNET

---

Les documents relatifs au COPIL du 13 décembre 2024 sont disponibles sur le site internet du SAGE et du SMBAA, dans l'espace documentation via le lien suivant : <https://www.sage-authion.fr/documentation/>

Les documents disponibles sont :

- Le présent compte-rendu du COPIL du CT Eau.
- [Le diaporama](#) présenté en réunion

## PROCHAIN RENDEZ-VOUS DU COPIL DU CT EAU

---

↓ Fin 2025 ↓

Bilan global du CT Eau 2020-2025 et programmation du futur Accord de Territoire

## ÉTAIENT PRÉSENTS

---

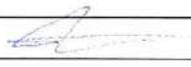
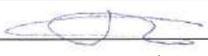
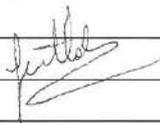
*Le Comité de pilotage du Contrat Territorial Eau est composé des membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Authion, des membres du bureau du SMBAA, des maîtres d'ouvrage associés, de l'équipe technique du SMBAA et des partenaires financiers.*

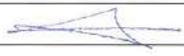
Un total de 36 membres du comité de pilotage du CT Eau étaient présent. La feuille d'émargement est présentée ci-après.

**Cinquième Comité de Pilotage du Contrat Territorial Eau du Bassin Versant de l'Authion :  
bilan 2024 et programmation 2025**

Salle Jacky Bellard, Loire-Authion (49140)  
13 décembre 2024 – 09h30

NOMS Prénoms	STRUCTURES	ÉMARGEMENT
ANDRE Marc	Direction Départementale des Territoires (DDT) de Maine-et-Loire	<i>Excusé</i>
BAETA Renaud	Caudalis	
BARANGER Benoît	SMBAA (VP Touraine)	<i>Excusé</i>
BARDOU Frédéric	CA Saumur Val de Loire	
BASTIDE Laure	CC Anjou Loir Sarthe	
BEAUDOIN Jean-Pierre	CC Anjou Loir Sarthe	<i>Excusé</i>
BEAUPERE François	Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	
BERNARDIN Claire	Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion	
BERNIER Florentin	Conservatoire des espaces naturels	
BERTIN Guy	Conseil Départemental Maine-et-Loire	
BIVER Corinne	Direction Départementale des Territoires d'Indre et Loire	
BLOURDIER Antony	Asso. Irrigants BYA	
BOISTAULT Eric	Asso. FNE Anjou	
BOMMERT Eloïse	CC Anjou Loir Sarthe	
BONIOU Pascal	Agence de l'eau Loire Bretagne Délégation Maine Loire Océan	
BONNEAU François	Conseil Régional du Centre Val de Loire	
BONVOISIN MARIDOR Sarah	CC Touraine Ouest Val de Loire	
BOUET Serge	FNAMS	
BOURGEOIS Thomas	FNAMS	
BOUSSION Sébastien	Angers Loire Métropole	
BOUVERESSE Ombeline	SMBAA	
BOUVET-CHOLEAU Tifenn	OFFICE NATIONAL DES FORETS	
BRESSON Dominique	Asso. ARCA	
BRIDET Jean-François	Conseil Régional du Centre Val de Loire	<i>Excusé</i>
BURDIN Camille	DREAL PAYS DE LA LOIRE	<i>Excusée</i>
CANTIN Jeannick	Saumur Val de Loire	<i>Excusé</i>
CARLES Jean-Marie	Conseil Départemental Indre et Loire	<i>Excusé</i>
CHALOPIN Philippe	CC Baugeois Vallée	
CHALOPIN Pierre-Yves	CC Baugeois Vallée	

CHAMPION Francis	CC Baugeois Vallée	Excusé
CHANTELOUP Pierre	OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE Pays de la Loire	
CHATARD Nicolas	Féd.Pêche M&L	
CHAUSSEPIED Jean-Claude	CC Baugeois Vallée	
CHOPIN Philippe	Préfet de Maine-et-Loire	
CHRETIEN Pierre	BRGM	
CLARKE Ralph	SMBAA	
COCHARD Arnaud	Conservatoire des espaces naturels	
CORVAISIER Yoann	Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	Excusé
COUDRIN Benoit	Conseil Départemental Indre et Loire	
COUVERCELLE Christian	Asso. FNE Anjou	
DAVID Jean-Baptiste	Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion	
DAVID Pierre	CC Chinon Vienne Loire	
DECAS Arnaud	SMBAA	
DEMION Pierre-Yves	Saumur Val de Loire	
DENIS Adrien	Etablissement Public Loire	
DEPRIESTER Maëlle	Comité Départemental de Développement Légumier	
DIANOUX Francis	Ligue Pr.Oiseaux	
D'OYSONVILLE Hubert	Synd.Prop.Pr.49	
DOZIAS Alain	CC Baugeois Vallée	
DU BOULLAY Nicolas	Syndicat forestier de l'Anjou	
DUPONT Jean-Luc	CC Chinon Vienne Loire	
DUPONT Xavier	CC Touraine Ouest Val de Loire	
DUPRET Johan	Direction Départemental des Territoires de Maine-et-Loire	
DUPUIS Chloé	CC Chinon Vienne Loire	Excusée
EYMARD Pierre-Julien	Direction Départemental des Territoires de Maine-et-Loire	
FAVREAU-MARIONNEAU Corinne	La Méritré	
GAYRAUD Anne	FNAMS	
GERVES Valérie	Conseil Départemental Indre et Loire	
GOULET-CLAISSE Jacky	CA Saumur Val de Loire	
GRIGNOUX Thierry	Direction Départemental des Territoires de Maine-et-Loire	
GRIMAULT Christian	Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion	
GUILLOT Christine	SMBAA	
HAMARD Marie Jo	Conseil Départemental de Maine et Loire	
HAMARD Thierry	CRDABaugeois	Excusé
HARRAULT Jérôme	Saumur Val de Loire	
HEMONT Sophie	Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	

HENRY Philippe	Conseil Régional des Pays de la Loire	
HEULIN Paul	Angers Loire Métropole	
JACQUIER Thierry	Préfet d'Indre-et-Loire	
JEANNETEAU Elodie	Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion	
KANTE Mamady	CA Saumur Val de Loire	
KERELLO Annick	Agence de l'eau Loire Bretagne Délégation Maine Loire Océan	Excusée
KETOR Emma	SBAA	
LACARELLE Jean-Marc	Fransylva 49	
LAIZE Denis	Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	
LAMBERT Jean-Denis	CRDABaugeois	
LANGEVIN Michel	CCI Maine-et-Loire	Excusé
LATACHE Benoit	CA Saumur Val de Loire	
LATRON Patrice	Préfet d'Indre-et-Loire	
LAUNAY Adrien	Conseil Régional des Pays de la Loire	
LEBRETON Michel	CC Baugeois Vallée (La Ménitrière)	
LEGER Régis	SBAA	Excusé
LEGROS Clémence	CC Chinon Vienne Loire	Excusée
LEYMARIE Auriane	SBAA	
LORTIE Elsa	Conseil Départemental de Maine et Loire	Excusée
LUCON Pascal	SBAA	— PRÉSENT —
MAUPETIT Samuel	Commune des Bois d'Anjou	
MEIGNAN Pierre-Noël	Angers Loire Métropole (Loire-Authion)	
MERLIN Bernard	Féd.Pêche M&L	
Monsieur le Président	Conservatoire des espaces naturels	
MOREAU Mylène	Conseil Régional du Centre Val de Loire	Excusée
MORELLATO Guillaume	SBAA	— PRÉSENT —
MOUSSERION Eric	CA Saumur Val de Loire	
NIGOT Maxime	Agence de l'eau Loire Bretagne Délégation Maine Loire Océan	
NION Pierre	CC Touraine Ouest Val de Loire	
OTTO BRUC Cécile	Conservatoire des espaces naturels Centre Val de Loire	
PASSET Jackie	PNR Loire Anjou Touraine	
PAVILLON Jean-Paul	SBAA (VP Authion)	
PEDURTHE Fanny	CPIE Touraine	
PEGE Patrice	SBAA (Président)	— PRÉSENT —
PELLE Gilles	CC Touraine Ouest Val de Loire	
PICHET Thomas	Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire	
PIHEE Nicolas	Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	

PIQUEMAL Jean-Pierre	Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire	
POEHR Eric	Saumur Val de Loire	Excusé
PRICL Morgan	Agence de l'eau Loire Bretagne Délégation Maine Loire Océan	Excusée
PRONO Jean-Charles	Angers Loire Métropole	
QUELIN Florence	SMBAA	Excusée
QUENIOT Pascal	PNR Loire Anjou Touraine	<del>_____</del>
RABIER Christophe	SMBAA	— PRÉSENT —
RABOUAN Amaury	SMBAA	<del>_____</del>
RABOUAN Franck	SMBAA (VP Couasnon)	
RABOUAN Franck	CC Baugeois Vallée	
RACHEZ Xavier	BRGM	Excusé
RAVEL SIBILLOT Frédéric	CCI Touraine	Excusé
RAVENEL Coraline	FNAMS	<del>_____</del>
REMAUT Gilliane	CA Saumur Val de Loire	<del>_____</del>
REUILLON Alice	Conseil Départemental de Maine et Loire	
RICOU Grégoire	Féd.Pêche I&L	<del>_____</del>
RIVIERE Laurence	Commune d'Allonnes	
ROCHE Jean-Baptiste	SMBAA	— PRÉSENT —
ROUSSEAU Salomé	Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	
RUAULT Christian	SMBAA (VP Lathan)	
SANSAULT Eric	Caudalis	
SARDIN Maud CAURE SAVARD	CC Touraine Ouest Val de Loire	<del>_____</del>
SEBAI Amal	SMBAA	<del>_____</del>
SELLIER Anastasia	SMBAA	<del>_____</del>
SIMON-PAWLJK Caroline	Conseil Régional des Pays de la Loire	
THOMAS Marie-Claire	Comité Régional de Développement Agricole Baugeois Vallée	
TIMON Nicolas	SMBAA	— PRÉSENT —
TOURON Eric	Conseil Régional des Pays de la Loire	
TRAN Vincent	Agence de l'eau Loire Bretagne Délégation Maine Loire Océan	Excusé
VASLET Léa	Angers Loire Métropole	
VERCRUYSE Rémi	CA Saumur Val de Loire	<del>_____</del>
VIGNAUD Laurent	Préfet d'Indre-et-Loire (sous-préfecture de Chinon)	
LAURET Yoann	DOT 49	<del>_____</del>
FENEON Stéphanie	FDPMA 49	<del>_____</del>

## L'ORDRE DU JOUR DU COMITE DE PILOTAGE DU CT EAU

---

1. Rappel du CT Eau et de ses objectifs
2. Bilan technique et financier 2024
  1. Volet Milieux Aquatiques
  2. Volet Économies d'eau
  3. Volet pollutions diffuses
  4. Volet Actions Transversales
  5. Volet Trame Verte et Bleue
3. Programmation 2025
4. Avenant financier pour la région des Pays de la Loire
5. Perspectives globales
6. Visite des travaux de restauration des Aulnaies

**La présentation est consultable sur le site internet du SAGE à partir du lien suivant :**

<https://www.sage-authion.fr/download/8883/?tmstv=1734526160>

---

# PRÉAMBULE

---

Le président du SMBAA, Patrice PÉGÉ remercie tous les partenaires de leur présence, qu'ils soient techniques et/ou financiers, les entreprises et plus généralement l'ensemble des membres de ce Comité de Pilotage.

## 1. RAPPEL DU CT EAU ET DE SES OBJECTIFS

---

Arnaud DECAS déroule le programme de la journée et l'ordre du jour avant de rappeler la stratégie territoriale ainsi que la synthèse financière du Contrat Territorial Eau 2023-2025, porté par le SMBAA, principal acteur de la ressource en eau sur le territoire.

## 2. BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER 2024

---

### 2.1. Le volet Milieux Aquatiques

#### A l'échelle du bassin de l'Authion

Ralph CLARKE rappelle le fonctionnement du SMBAA par zones de priorisation étalées sur tout le territoire (4 commissions géographiques) et présente les chiffres clés des projets ambitieux pour la restauration des milieux aquatiques de l'année 2024. Il présente ensuite les indicateurs de suivi réalisés en 2024 en rappelant le temps de résilience nécessaire des milieux (*Lathan : 5 à 6 ans pour retrouver le bon état biologique et apprécier l'amélioration du cours d'eau après les travaux*).

Il insiste ensuite sur l'importance de reconnecter le lit mineur au lit majeur des cours d'eau pour une meilleure prévention contre les inondations mais aussi pour recharger les nappes d'intégrer ce dernier représente un objectif majeur dans l'ensemble des projets de restauration. Il termine en expliquant que le principal frein pour la restauration des milieux réside dans la nécessité d'avoir l'accord des propriétaires pour la réalisation des projets. Afin de palier localement, à ce frein, le SMBAA investit dans des terrains selon l'opportunité. Il mentionne l'importance de l'acquisition foncière pour développer des projets ambitieux.

Ralph CLARKE conclue que sur toutes les commissions, des travaux ont été engagés mais ont dû être interrompus à cause de la météo, particulièrement humide cette année, pour pouvoir travailler de manière qualitative.

#### Commission Couasnon

Ralph CLARKE décline le bilan 2024 de la commission Couasnon. Il rappelle que le SMBAA s'engage, dans chaque projet de restauration de la continuité écologique, à s'assurer de la pérennité du milieu en compensant le retrait d'un clapet par une succession de radiers pour maintenir la ligne d'eau.

#### Commission Lathan

Ralph CLARKE présente ensuite les travaux conséquents prévus sur 12km avec tous les compartiments pris en compte (continuité, recharge des nappes...) sur le Lathan entre Chanteloup et Moulin Guet.

Les travaux de 2023 ont été réalisés en 2 temps dont une partie a été reprise en 2024 à cause de la météo difficile, mais cela a permis de faire des ajustements en 2024 et ainsi d'atteindre l'objectif de restauration de la connexion au champ majeur pour la recharge des nappes.

### **Commission Touraine**

Après avoir exposé le bilan des travaux de la Commission Touraine, Ralph CLARKE explique que le Changeon est morcelé par une succession de moulins. De fait, la concertation, réalisée par le technicien en charge de la commission Touraine auprès des propriétaires, est très importante et chronophage et nécessite une pédagogie. Cet accompagnement constant a notamment permis de rassurer les propriétaires et de coconstruire les projets ce qui a permis d'avancer et réussir les travaux. En effet, le bilan de cette démarche, utilisée depuis de nombreuses années au SMBAA, est positif pour l'avancement des projets et la préservation des biens des propriétaires.

### **Commission Authion - Trois Rus**

Ralph CLARKE rappelle le contexte particulier de l'Authion avec sa contrainte hydraulique ainsi que le principe des travaux de retalutage sur les berges pour améliorer l'accueil de la biodiversité. Même si l'ensemble des travaux prévus n'ont pas pu être réalisés, l'entretien de végétation préalable à la mise en œuvre des travaux a été engagé et facilitera la réalisation du projet en 2025. Il informe les membres du comité de pilotage que l'étude sur le ruisseau de l'Étang est lancée.

### **Les maîtres d'ouvrages extérieurs**

Ralph CLARKE présente l'état d'avancement des deux actions portées par le SYDEVA et la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

### **Bilan & perspectives**

Ralph CLARKE effectue le bilan du volet Milieux aquatiques du CT Eau qui est composé de projets de plus en plus ambitieux et transversaux. Il précise que les projets de reconnexion des rivières à leurs lit majeur pour favoriser la recharge des nappes est un concept qui est de plus en plus accepté.

Il présente ensuite le programme de travaux 2025 avec la poursuite des travaux engagés et les nouvelles actions et études à venir.

## **Temps d'échanges**

*Grégoire RICOU (Fédération de pêche 37) souhaite nuancer les résultats de certains IPR (Indice Poisson Rivière) notamment celui réalisé au Moulin Boutard, où l'indice poissons est redevenu bon malgré l'absence de travaux. Cela n'enlève en rien la nécessité des futurs travaux de restauration du milieu. Il indique qu'il faut regarder avant et après les travaux la variation et l'évolution pour les espèces les plus sensibles, aussi bien les espèces potentiellement présentes que celles avérées. Il s'interroge ensuite sur l'étude lancée fin 2024 sur le Changeon car il pense qu'il y a déjà eu des travaux de restauration morphologique sur la zone. Ce que réfute Jean-Baptiste*

ROCHE. Arnaud DECAS précise alors que le SMBAA évite de revenir sur les travaux déjà faits et essaie de travailler sur la continuité amont aval des travaux déjà réalisés.

Christian COUVERCELLE (FNE Anjou) s'interroge sur les scénarios possibles pour l'étude portée par le SYDEVA pour restaurer la continuité sur l'Authion Aval. Guillaume MORELLATO et Ralph CLARKE expliquent qu'en l'absence de représentants du SYDEVA pouvant apporter plus de détails, ils peuvent apporter quelques éléments d'explication sur l'étude en cours. Le scénario fléché au Pont Bourguignon est celui d'une succession de radiers pour le rendre transparent une partie du temps avec un aménagement d'une porte. Les représentants de FNE Anjou s'interrogent alors sur la meilleure technique pour concilier continuité et usages : une porte ou un clapet ? Ralph CLARKE mentionne que c'est compliqué d'avoir 100% de continuité. L'idée est de garder cette continuité le plus longtemps possible. Il explique alors que l'absence d'ouvrage est plus efficace pour la bonne santé de la rivière mais le consensus reste le clapet pour une meilleure gestion des niveaux d'eau ; tandis que porte permet d'améliorer la chasse sédimentaire. En revanche, le retrait total des portes au Pont Bourguignon n'est pas envisageable du fait de la protection nécessaire du Val d'Authion face aux inondations par la Loire.

Jean-Marc LACARELLE (Fransylva 49) confirme les faits observés sur le Lathan qu'il y a moins d'inondation qu'auparavant. La suppression des clapets, remplacés par des seuils (succession de radiers) pour ne pas se retrouver avec un abaissement des nappes fonctionne. Il se questionne sur les échanges réalisés avec la propriétaire sur le Moulin Bertrand. Jean-Baptiste ROCHE précise les travaux réalisés ont permis la suppression de l'ouvrage avec une répartition des débits (70% sur le bras naturel et 30% dans le bief), l'abaissement de la ligne d'eau de 25 cm en amont. Il rajoute qu'il est nécessaire d'observer la réactivité de la rivière pendant 2 ans pour envisager un réaménagement de la zone d'influence en amont du moulin.

Jean-Marc LACARELLE s'interroge alors sur les effets de l'abaissement de la nappe sur les bâtiments. Jean-Baptiste ROCHE explique alors qu'il n'y a pas de risque sur la structure des bâtiments dans le cadre de ce projet qui vise à retrouver ce qui a existé avant autour du bâtiment, par ailleurs, le secteur n'est pas concerné par la présence d'argiles et le sol est filtrant.

Arnaud DECAS précise que la mise en place d'un piézomètre 6 mois avant la réalisation des travaux sur le Lathan a permis d'observer l'évolution du niveau de la nappe qui est remontée de 15 cm grâce aux travaux et ce, en pleine période de sécheresse. Il ajoute que chaque secteur est différent, et que les techniciens s'adaptent au contexte.

Eric BOISTAULT (FNE Anjou) mentionne que la mise en place de porte règle les problèmes des inondations mais nécessite une gestion ponctuelle. Ralph CLARKE répond qu'une porte n'est pas ouverte constamment pour usage et que la mise en place des radiers permettrait d'augmenter la ligne d'eau pour faire ouvrir la porte.

Jean-Marc LACARELLE s'interroge sur le choix des clapets au mieux des portes puisque les clapets engendrent de l'envasement. Ralph CLARKE répond que le clapet gère mieux le niveau d'eau en été et que la gestion de la porte est compliquée. Cette dernière engendre la baisse totale de la ligne d'eau dans le bief ce qui n'est pas souhaité en période d'étiage mais dévase bien.

## 2.2. Le volet Économies d'eau

Auriane LEYMARIE prend la suite de la présentation pour développer les actions menées sur le volet économies d'eau. Elle met en avant la réticence des exploitants à réaliser un pilotage restrictif en parcelles réelles contrairement en micro-parcelles d'essais où les incidences sont moindres.

## Temps d'échanges

*Eric BOISTAULT (FNE Anjou) demande une précision sur les essais d'économie d'eau et notamment sur la diffusion des informations publiquement. Auriane LEYMARIE explique que le bilan est fourni annuellement. Salomé ROUSSEAU (Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire) précise que des états intermédiaires et des newsletters sont envoyés aux abonnés du Comité Départemental de Développement Légumier au cours de l'année. Elle ajoute que le bilan de l'année (qui n'est pas encore finalisé) sera transmis au SMBAA pour diffusion.*

*Jean-Marc LACARELLE intervient pour pointer l'importance de l'inventaire des plans d'eau et leur fonctionnement étroit avec les nappes, il ajoute qu'il serait bien de profiter de cette étude pour déterminer la nappe d'accompagnement de chaque plan d'eau. Auriane LEYMARIE précise que le budget associé ne permettra pas de déterminer le degré de connexion au cours d'eau et/ou à la nappe pour chaque plan d'eau, mais que cette étude présentera déjà une première étape à l'amélioration de la connaissance, sachant que tous les relevés terrains sont soumis à l'autorisation des propriétaires. Eric BOISTAULT mentionne qu'il est intéressant de connaître à travers cette étude le nombre de plan d'eau existants et non ceux qui existaient.*

### 2.3. Le volet pollutions

Auriane LEYMARIE poursuit sur la présentation des actions de réduction des pollutions diffuses en introduisant l'implication des Personnes Responsables de la Production et Distribution de l'Eau (PRPDE) sur leur stratégie captages prioritaires, et rappelant la situation du bassin versant avec trois captages prioritaires.

## Temps d'échanges

*Benoit COUDRIN (Conseil Départemental 37) s'interroge sur les évolutions du réseau structurant de la qualité avec la possibilité d'approfondir la connaissance sur le reste du bassin et sur des zones plus propices à l'amélioration de la connaissance. Emma KETOR précise que les doublons ont été supprimés par un travail d'évaluation des programmes de suivi des différents réseaux (AELB/CD49/SYDEVA). Auriane LEYMARIE précise que le SMBAA n'est pas fournisseur des données, et joue plutôt un rôle de coordinateur pour bancariser les informations et les interpréter. Arnaud DECAS complète la remarque et informe que le SMBAA souhaite acquérir du matériel pour réaliser des suivis plus fins de la qualité de la ressource en eau et cibler des stations complémentaires de suivi afin de les pérenniser éventuellement par la suite, si nécessaire. Auriane LEYMARIE ajoute que le SMBAA s'implique en coordination avec le SYDEVA pour améliorer la fréquence d'analyse à 1 prélèvement/mois plutôt que 7 analyses/an et permettre d'obtenir les données de tous les indicateurs confondus.*

*Eric BOISTAULT (FNE Anjou) souhaite rajouter l'évolution sur la carte d'état des stations (flèche montante ou descendante) afin d'avoir un retour d'année en année. Emma KETOR l'informe d'une refonte en cours du rapport qualité pour plus de visibilité. L'évolution de l'état de la qualité de chaque station sera bien présentée dans ce rapport.*

*Pascal QUENIOT (PNR) demande une précision sur la stratégie des captages à Allonnes et demande s'il y a une évolution dans les concentrations des nitrates. Mamady KANTE (Communauté d'Agglomération de Saumur Val de Loire) prend la parole pour apporter des éléments de réponse. Il précise que le suivi des nitrates a été renforcé sur le captage d'Allonnes par la mise en place d'une sonde pour assurer un suivi plus fin. La stratégie a été principalement menée sur le captage de Boiseaudier où la situation est la plus critique. Il détaille alors le programme d'actions mis en place et prévisionnel. Il mentionne qu'il y a une tendance à l'amélioration avec des concentrations mesurées actuellement de l'ordre de 35 g/l. Il précise qu'une dynamique a été mise en place pour mobiliser les agriculteurs.*

*Jean-Marc LACARELLE souhaite en savoir plus sur les pratiques agricoles sur la Zone de Protection de l'Aire d'Alimentation du Captage (ZPAAC) de Boiseaudier. Mamady KANTE lui répond que l'exploitant majoritaire qui est en difficulté administratives et financières pratique du maraîchage. Il rajoute que l'analyse de la relation de la molécule des nitrates présente sur cette zone et celle détectée dans le captage ne montre pas de corrélation. Il mentionne que la priorité est de redéfinir l'aire d'alimentation du captage.*

#### 2.4. Le volet Actions Transversales

Auriane LEYMARIE continue en présentant le bilan des actions transversales en appuyant la difficulté à atteindre le grand public lors des actions de sensibilisation proposées par le syndicat.

#### Temps d'échanges

| Pas de remarques

#### 2.5. Le volet Trames Vertes et Bleue

Auriane LEYMARIE et Ralph CLARKE poursuivent la présentation sur le volet Trame Verte et Bleue (réduction des transferts) du contrat.

Ralph CLARKE précise le cas de l'Etang du Mur (étude portée par la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire) sur cours d'eau avec une concertation compliquée pour rétablir la continuité écologique où de nombreuses espèces faune-flore se sont installées.

#### Temps d'échanges

| *Eric BOISTAULT (FNE Anjou) se demande si le SMBAA est concerné par les baisses de financement de la Région des Pays de la Loire pouvant alors impacter sur les actions du SMBAA.*

*Adrien LAUNAY (chargé d'intervention à la Région PDL) annonce que le vote du budget s'effectuera la semaine prochaine (le 19/12/2024). Il confirme que différentes thématiques sont touchées par les coupes budgétaires : l'environnement n'est pas épargné (énergie, économie circulaire, biodiversité et eau). Il ajoute que la thématique « eau » serait moins impactée (du moins pour l'année 2025) que les autres thématiques. Il en profite pour remercier le bilan financier réalisé par les équipes pour estimer les financements nécessaires à l'opérabilité des actions. Il précise qu'un œil accru sera porté sur les bilans techniques et de possibles priorisations dans les années à venir pour les actions portées et finalisées : reconquête de la qualité de la ressource des captages prioritaires et la gestion quantitative.*

*Elodie JEANNETEAU (Conseillère Départementale du Maine-et-Loire) précise que des compensations seront prises concernant la mise en place du centre pénitencier ; notamment pour les zones humides. Elle lève la possibilité que des subventions pourront être apportées concernant des actions, dans le cas où le SMBAA serait associé. Arnaud DECAS ajoute que le sujet est complexe et informe que le SMBAA a été consulté par Angers Loire Métropole pour proposer des sites à proximité.*

*Patrice PEGE prend la parole pour remercier le préfet qui a entendu les doléances du SMBAA. Arnaud DECAS poursuit cette remarque avec le dossier de la Marsaulaie pour lequel le préfet s'est mobilisé pour favoriser le projet et autoriser l'intervention du Fond vert (450 000 €).*

### **3. PROGRAMMATION 2025**

---

Arnaud DECAS prend la parole pour résumer la programmation rapidement, sous réserve de validation du budget et des taux de subvention à valider par le Conseil Syndical.

### **4. AVENANT FINANCIER pour la région des Pays de la Loire**

---

Arnaud DECAS souligne l'effort et le sérieux des équipes du SMBAA pour atteindre 87% de réalisation, présentant les chiffres selon une répartition par maître d'ouvrage et par volet thématique. Il précise les difficultés de réponse du territoire et de prise de décision du SMBAA défavorisant les résultats aux pollutions diffuses et à la Trame Verte et Bleue (changement de modalités financières).

Les équipes du SMBAA ont travaillé de concert avec la Région PDL et ont évalué le besoin d'un avenant financier qui s'élève à 128 000 € environ pour mener à bien la programmation 2025 du contrat. Les chiffres restent à consolider avant leur validation en comité syndical ainsi qu'en commission permanente régionale, en début d'année 2025.

### **5. PERSPECTIVES GLOBALES**

---

Arnaud DECAS explique les perspectives envisagées sur la Riverolle à travers le projet Life ainsi que l'approche du bilan du Contrat Territorial Eau Authion pour préparer à la construction du prochain Accord de Territoire pour les 6 prochaines années.

## 6. VISITE DES TRAVAUX de restauration des Aulnaies

---

Arnaud DECAS rappelle le besoin de bottes et invite les participants à rejoindre les rives des Aulnaies de l'autre côté de la route.

Patrice PÉGÉ clôture la réunion à 11H50.

Le Président du SMBAA, Patrice PÉGÉ.

  
SYNDICAT MIXTE BASSIN AUTHION  
ET SES AFFLUENTS  
1, Bd du Rempart - B.P. 57  
49250 BEAUFORT-EN-VALLÉE  
Tel. 02 41 79 73 81